

Délibération n° 2026-10-13

COMMUNE
DE SAINT-JULIEN
(22940)

Date de la convocation :
07/10/2026
Date d'affichage :
07/10/2026

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice : 19
Présents : 18
Votants : 19

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an DEUX MIL VINGT SIX, le 12 octobre à 19h, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de
Monsieur Gaël LE NOANE, Maire

Étaient également présents :

Claire ANDRIEUX, Marie BERTHET, Eva CAMARET, Stéphanie DARCEL, Servane DUCHESNE, Catherine GUILLOU, Magalie GUIMARD, Hervé LANOE, Joël LE BORGNE, Charlène LE THERIZIEN, Xavier LE THERIZIEN, Bertrand LECOLLINET, Régis LOSSOUARN, Sabine MARTIN, Michel PEDRON, Gaël RESMOND et Erik UNTERDORFEL

Absent excusé : Vincent JACQUES (procuration à Joël LE BORGNE)

Secrétaire de séance : Catherine GUILLOU

OBJET : SUBVENTION À L'ASSOCIATION YAKAOUIR POUR L'ANNÉE 2026

Le conseil municipal, lors de sa séance du 9 mars 2026, a attribué les subventions aux associations pour l'année 2026. Il est apparu depuis que le dossier n'avait pas été transmis à l'association YAKAOUIR.

Il est donc proposé de régulariser cet oubli et d'attribuer une subvention de fonctionnement de 105 € pour l'année 2026 à l'association YAKAOUIR.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. l'Adjoint au Maire et en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'attribuer à l'association YAKAOUIR une subvention d'un montant de 105 € pour l'année 2026
- de donner mandat au Maire pour l'exécution de cette décision.

Le Maire,

La secrétaire,

Gaël LE NOANE

Catherine GUILLOU